

Burundi : Chasse aux enfants de la rue, mendiants et autres vagabonds

RFI, 06/07/2022 Burundi : après un ultimatum, les enfants de rue risquent des poursuites pénales. Au Burundi, les plus de 7 000 enfants de la rue recensés dans le pays, ainsi qu'aux milliers de mendiants adultes et autres « vagabonds », avaient jusqu'à mardi 5 juillet pour abandonner des pratiques qui « détournent » la culture burundaise après un ultimatum lancé par le gouvernement. Le ministre en charge notamment de la Solidarité nationale et des droits de l'Homme a précisé que les « délinquants » pourraient être visés par des poursuites pénales.

Les récalcitrants qui ne vont pas cesser immédiatement une pratique que le ministre burundais ayant en charge la solidarité nationale et les droits de l'homme qualifie de « ignoble » s'exposent désormais aux rigueurs de la loi, y compris des peines pouvant aller jusqu'à 15 ans de prison.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Mais en réalité, les autorités ne veulent plus les voir dans les rues. Elles sont donc en train de préparer comme en 2018, des rafles systématiques de ces enfants de la rue, mendiants adultes et autres vagabonds, qui seront ensuite acheminés dans des centres de transit où ils seront triés avant d'être renvoyés dans leurs communautés d'origine. Mais dans l'époque, cela n'avait rien donné puisqu'ils étaient tous revenus au bout de quelques temps. Ferdinand Ntamuhungiro, coordinateur national de la Fédération nationale des associations engagées dans le domaine de l'enfance au Burundi (Fenadeb), déplore la mesure, qui devrait être « bien étudiée » pour retirer ces enfants de la rue en respectant les droits de l'enfant : « Ce qui est sûr est que le résultat n'est pas satisfaisant, parce que ces enfants se sont retrouvés dans la rue. Il y en a même qui, après avoir été déposés dans les centres, sont retournés automatiquement à Bujumbura par les camions qui les avaient emmenés. Donc, en soi, c'est une opération qui nécessite des mesures d'accompagnement, pour que cette opération puisse réussir. On demande ce que la mesure soit bien étudiée et qu'elle voie comment retirer ces enfants de la rue en respectant les droits de l'enfant et ce que ces enfants ne puissent plus retourner dans la rue. » Ferdinand Ntamuhungiro s'inquiète de cette stratégie choisie, alors que tous les intervenants dans le domaine, dont le ministre, avaient élaboré une stratégie pour leur retrait et leur réinsertion, mais qui n'est malheureusement pas suivie aujourd'hui. Aucun responsable n'a voulu s'exprimer pour le moment, mais le gouvernement burundais a précisé : toute personne qui sera surprise en train de faire du mal aux enfants de la rue et autres mendiants s'expose aux mêmes sanctions pénales.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});